Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 064-266404037-20261014-DCA2026_29-AR

Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 14 Octobre 2026

DÉLIBÉRATION

Sous la présidence de : Madame Anne SAOUTER (Vice-Présidente),

Secrétaire de séance : Sandra SERNA

Nombre d'administrateurs.trices élu.e.s : 9
Nombre d'administrateurs.trices nommé.e.s : 8
Nombre d'administrateurs.trices en fonction : 17
Nombre d'administrateurs.trices présent.e.s et représenté.e.s : 14

Étaient présent-e-s : Madame SAOUTER Anne (Vice-Présidente), Madame BARBÉ-LABARTHE Michèle, Madame BAUDÉAN Denise, Madame CAMPAGNE Sonia, Madame CIMORRA Geneviève, Madame GRAESKE Dominika, Madame HIEL Hélène, Madame LECOMTE Chantal, Monsieur NAVARRO Patrick, Madame RESTIF Anne-Marie, Madame SALINAS Solange, Madame SALLE Sabine, Monsieur SPEISSER Emmanuel, Monsieur VILLALBA Raymond.

Étaient excusées : Madame BISTUÉ Marie-Lyse (Présidente), Madame DUPÉROUSSE Nadia, Monsieur VIGNAU-LOUSTAU Georges.

DCA2026-29 NOËL SOLIDAIRE

Le C.C.A.S accompagne tout au long de l'année les familles aux faibles ressources en finançant une partie de leurs frais de restauration scolaire, garderie et/ou centre de loisirs.

Ces familles ont peu accès à certains loisirs du fait de leurs difficultés financières.

Il est proposé d'offrir pour la période des fêtes soit :

- 1 place de cirque à Pau pour chaque membre du foyer (dans la limite des places disponibles offertes par les partenaires du CCAS)
- 1 place de cinéma à utiliser pendant la période des vacances de Noël du 19/12/2026 au 03/01/2027
- 1 place au spectacle de Jéliote DIVAT Syndicat le 18 décembre (dans la limite des places disponibles)
- 1 ours en chocolat sera offert à chaque enfant du foyer
-

Les familles seront informées directement par mail ou téléphone.

Budget Prévisionnel : 600€

- Place de cinéma enfant (- 12 ans) : 6€
- Place de cinéma adulte : 7€

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 064-266404037-20261014-DCA2026_29-AR

Le Conseil d'Administration :

1. **APPROUVE** le programme du Noël Solidaire

2. **VOTE** le budget nécessaire

Ainsi délibéré à OLORON SAINTE-MARIE, ledit jour (jour du Conseil).

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 64

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Anne SAOUTER